

EURAZEO ANNONCE LE SUCCÈS DE SON ÉMISSION OBLIGATAIRE INAUGURALE DE 500 MILLIONS D'EUROS

Paris, le 10 avril 2026

Eurazeo annonce aujourd'hui avoir réalisé avec succès le placement de sa première émission d'obligations senior d'un montant de 500 millions d'euros, à échéance 17 avril 2031 et assortie d'un coupon de 4,625% par an (les "**Obligations**").

Cette émission d'obligations inaugurale a été très bien accueillie par des investisseurs institutionnels internationaux, avec un carnet d'ordre final de plus de 2 milliards, soit une sur-souscription de 4 fois. Elle témoigne de la confiance des investisseurs dans la solidité du profil de crédit d'Eurazeo, de sa croissance et de ses perspectives, et permet à Eurazeo de diversifier ses sources de financement.

Le produit de cette émission inaugurale sera notamment utilisé pour le refinancement d'une partie des montants tirés par Eurazeo dans le cadre de sa ligne de crédit syndiquée.

Les Obligations émises dans le cadre de l'émission, dont le règlement-livraison est prévu le 17 avril 2026, seront admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext à Paris et feront l'objet d'une notation BBB par S&P et BBB par Fitch, en ligne avec la notation de crédit long terme d'Eurazeo BBB (perspective stable) attribuée par les mêmes agences.

BNP PARIBAS, Crédit Agricole CIB, Société Générale ont agi en tant que coordinateurs globaux et co-chefs de file, aux côtés de CIC Corporate & Institutional Banking et Natixis CIB en tant que co-chefs de file actif et Goldman Sachs Bank Europe SE, J.P. Morgan et RBC Capital Markets en tant que co-chefs de file passif.

À PROPOS D'EURAZEO

- Eurazeo est un groupe d'investissement européen de premier plan qui gère 39 milliards d'euros d'actifs diversifiés dont 30 milliards pour le compte de clients institutionnels et de particuliers au travers de ses stratégies de private equity, de dette privée, d'immobilier et d'infrastructures. Le Groupe accompagne 700 entreprises *Mid-Market*, mettant au service de leur développement l'engagement de ses 450 collaborateurs, son expertise sectorielle, son accès privilégié aux marchés mondiaux via 14 bureaux répartis en Europe, en Asie et aux Etats-Unis, ainsi que son approche responsable de la création de valeur fondée sur la croissance. Son actionariat institutionnel et familial ainsi que sa structure financière solide lui permettent de s'inscrire dans la durée.
- Eurazeo dispose de bureaux à Paris, New York, Londres, Francfort, Berlin, Milan, Stockholm, Madrid, Luxembourg, Shanghai, Séoul, Singapour, Tokyo et São Paulo
- Eurazeo est cotée sur Euronext Paris.
- ISIN : FR000121121 - Bloomberg : RF FP - Reuters : EURA.PA.

CONTACT RELATIONS INVESTISSEURS

Pierre Bernardin

DIRECTEUR DES RELATIONS
INVESTISSEURS

ir@eurazeo.com

+33 (0)1 44 15 01 11

CONTACTS PRESSE

Claire Helleputte

HEAD OF MEDIA RELATIONS

chelleputte@eurazeo.com

+44 (0) 7442 234 254

Zied Salhi

SENIOR ASSOCIATE

zsalhi@eurazeo.com

+33 (0) 6 08 63 49 54

AVERTISSEMENT

Ce communiqué de presse ne constitue pas une invitation à souscrire les Obligations. L'émission des Obligations fera l'objet d'un prospectus soumis à l'approbation de l'Autorité des marchés financiers en vue de l'admission des Obligations aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris. Le règlement-livraison de l'émission des Obligations reste soumis à cette approbation.

Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus au sens du règlement (UE) 2017/1129 (le « **Règlement Prospectus** »).

Les obligations ne font l'objet d'aucune offre au public à des personnes autres que des investisseurs qualifiés dans une quelconque juridiction, y compris la France.

La diffusion du présent communiqué dans certaines juridictions peut être limitée par la loi. Les personnes en possession de ce communiqué sont tenues de s'informer et de se conformer à toutes les restrictions légales et réglementaires.

Interdiction de ventes à des Investisseurs de Détail dans l'EEE

Les obligations ne sont pas offertes, vendues ou autrement mises à disposition et elles ne seront pas offertes, vendues, ni mises à disposition de tout investisseur de détail dans l'Espace Economique Européen (l'« EEE »). Pour les besoins de cette disposition un « investisseur de détail » désigne toute personne qui répond à une (ou aux deux) des définitions suivantes :

- i. un client de détail au sens de l'article 4, paragraphe 1, point 11 de la directive 2014/65/UE telle que modifiée (« MiFID II »); et/ou
- ii. un consommateur au sens de la directive 2016/97/UE telle que modifiée, lorsque celui-ci ne correspondrait pas à la définition d'un client professionnel au sens de l'article 4, paragraphe 1, point 10), de MiFID II.

France

Ce communiqué de presse est uniquement destiné aux investisseurs qualifiés tels que définis à l'article 2(e) du Règlement Prospectus et conformément aux dispositions de l'article L. 411-2, 1° du Code monétaire et financier.

Royaume-Uni

Ce communiqué de presse est uniquement destiné (i) aux personnes ayant une expérience professionnelle relative aux investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (l'« Ordre ») ; ou (ii) aux entités qualifiées de « high net worth entities » au sens de l'article 49(2)(a) à (d) de l'Ordre; ou (iii) à toute autre personne à qui ces informations peuvent être légalement distribuées.

Etats-Unis d'Amérique

Le présent communiqué ne constitue pas une offre d'obligations ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription d'obligations ni une quelconque sollicitation de vente d'obligations aux Etats-Unis. Les obligations n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du Securities Act des Etats-Unis de 1933, tel que modifié (le « Securities Act »), ni auprès de toute autre autorité de supervision des marchés financiers d'un quelconque Etat ou d'une quelconque juridiction des Etats-Unis, et les obligations ne peuvent être offertes, vendues, nanties ou transférées de quelque manière que ce soit sur le territoire des Etats-Unis ni au profit de personnes américaines (U.S. persons, telle que définie dans la Regulation S du Securities Act (une « U.S. Person »)), directement ou indirectement. Les obligations sont offertes et vendues uniquement en dehors des Etats-Unis au profit de personnes qui ne sont pas des U.S. Persons, conformément à la Regulation S du Securities Act.